

SOUS-COMMISSION DES ÉTUDES**RÉSOLUTION 47-SCE-95**

Concernant le projet de modification de la mineure en technologies de l'information et des communications (8539).

adoptée par la Sous-commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quarante-septième réunion tenue le mercredi 9 janvier 2008, au Pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU le projet de modification de la mineure en technologies de l'information et des communications (8539) (annexe 1) ;

ATTENDU la résolution du Conseil de module des sciences sociales tenu le 29 mai 2007 proposant la modification de la mineure en technologies de l'information et des communications (8539) tenant compte des besoins du milieu (annexe 2) ;

ATTENDU la création de 5 nouveaux cours obligatoires (annexe 3) ;

ATTENDU les modifications apportées à la banque de cours de l'UQO depuis 2002 (ajout et fermeture de cours) ;

ATTENDU les éclaircissements fournis par monsieur Michel Filion, directeur du module des sciences sociales ;

ATTENDU les explications du doyen des études ;

ATTENDU les discussions en séance ;

Sur proposition de Monsieur René Bédard
Appuyée par Madame Louise Briand

IL EST RÉSOLU :

DE DONNER un avis favorable à la Commission des études concernant le projet de modification de la mineure en technologies de l'information et des communications (8539).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le secrétaire,



André Régimbald

SOUS-COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 47-SCE-96

Concernant la modification au Régime des études de cycles supérieurs.

adoptée par la Sous-commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quarante-septième réunion, tenue le mercredi 9 janvier 2008, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

ATTENDU la politique d'éthique de la recherche avec des êtres humains à l'Université du Québec en Outaouais ;

ATTENDU le projet de modification du régime des études de cycles supérieurs ; (annexe 1)

ATTENDU les explications du doyen des études ;

ATTENDU les discussions en séance ;

Sur proposition de Monsieur René Bédard
Appuyée par Madame Louise Briand

IL EST RÉSOLU:

DE DONNER un avis favorable à la Commission des études concernant une modification du Régime des études de cycles supérieurs visant à tenir compte la Politique d'éthique de la recherche avec des êtres humains de l'Université du Québec en Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le secrétaire,



André Régimbald